

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Conseil d'établissement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

C'est avec plaisir que le conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile vous présente son rapport annuel 2022-2023. Nous espérons que ce bref bilan pourra vous éclairer sur les différentes activités de celui-ci.

L'école Sainte-Cécile, située au cœur du quartier Villeray, accueille une clientèle majoritairement francophone, diversifiée sur les plans social, économique et culturel. Le personnel de l'école s'investit afin d'offrir des projets pédagogiques et éducatifs enrichissants, qui répondent aux besoins de tous les élèves afin de développer leurs intérêts et leur motivation. Plusieurs élèves vivent dans un environnement familial stimulant qui leur permet d'acquérir des connaissances variées et un bagage riche. Afin d'exploiter ces expériences positives au service de l'apprentissage, les élèves ont besoin de développer leurs compétences en littératie, leur capacité à respecter un cadre et par conséquent, augmenter leur persévérance scolaire. L'éducation est une valeur prioritaire pour les familles de l'école, les parents étant grandement impliqués dans la scolarité de leur enfant et dans la vie de l'école. La confiance mutuelle entre le milieu familial et l'école est à mettre au premier plan pour la réussite de tous, dans un climat harmonieux.

Bonne lecture!

Isabelle Plante, présidente du conseil d'établissement 2022-2023.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Membres du conseil d'établissement 2022-2023 et état de leur mandat en septembre 2023

Membres parents	État du mandat
Isabelle Plante, présidente	⇒ Échu
Carolina Rios, vice-présidente	⇒ Échu
Guillaume Baillargeon, représentante comité parents	⇒ Poursuite-1 an
Noémie Boudrias-Fournier	⇒ Poursuite-1 an
Maude Lapierre	⇒ Poursuite - 1 an
Julie Mongeau	⇒ Échu
Membres parents – Substituts	
Catherine Alix	⇒ Échu
Marie-Hélène Roch	⇒ Échu
Membres-écoles	Statut
Mélanie George, enseignante	⇒ Échu
Marie-Claude Héту, enseignante	⇒ Échu
Geneviève Perrault, technicienne service de garde	⇒ Échu
Membre de la communauté	Statut
Julie Boucher / Patro Villeray	⇒ À confirmer

Délégué et substitut au comité de parents du CSSDM

Délégué : Guillaume Baillargeon
⇒ mandat échu / à pourvoir (1 an)

Substitut : Carolina Rios

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année) comité, etc.	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-
4 octobre 2022	Ordinaire
29 novembre 2022	Ordinaire
31 janvier 2023	Ordinaire
28 mars 2023	Ordinaire
19 avril 2023	Ordinaire
2 mai 2023	Ordinaire
6 juin 2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	2023-06-06	Consultation effectuée, suivi et Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2023-06-06	Adopté	Évaluation & Actualisation
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2023-05-02	Approuvé	Code de vie et son application
Approbation des contributions financières exigées	2023-06-06	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	2023-06-06	Consultation effectuée et Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	2023-06-06	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	2022-10-04 & 2023-06-06	Adoption (22-23 & 23-24)	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	2022-11-29		
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2023-05-02		Ne s'applique pas, car les membres avaient fait un travail précis en 21-22
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année via le CÉ et l'info-parents
Transmission de documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année via le CÉ et l'info-parents
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	2023-03-28	Consultation	Discussion sur l'horaire écourté. Considérant que le régime pédagogique n'est pas impacté, il n'y a pas lieu d'avoir un résolution.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Tout au long de l'année	Consultation	Présentation des modalités de communication (première communication, bulletins, plan d'intervention et cie)
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	2023-03-28	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Tout au long de l'année	Approuvé	Sorties, activités parascolaires
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultation des parents	Tout au long de l'année	Consultation	PEVR-Projet éducatif-Photos scolaires-Activités parascolaires
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2023-05-02	Consultation et suivis	Activités et thématiques d'élèves via le conseil d'élèves. Choix du nouveau logo de l'école en mai 2023
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	2022-11-29	Consultation	Partenariat avec le Patro Villeray
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Tout au long de l'année scolaire	Consultations et Approuvés	Activités et sorties lors des journées pédagogiques; activités et récompenses; Conférence de début d'année pour le personnel de l'école
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	2022-11-29	Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Consultation et adopté	Organisation des campagnes de financement et suivis : Ex. Campagne de sapins, sirop d'érable, sorties dans les lieux de cultes au 3 ^e cycle, Course-o-thon
Adoption du budget annuel de l'établissement	2023-06-06	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Projet interdisciplinaire dans le cadre du programme de Culture à l'école	Tout au long de l'année scolaire	Consultation	Projet reliure

2.3 Résultats obtenus

Cette année, le conseil d'établissement a notamment procédé à l'approbation :

- De ses règles de régie internes;
- De trois (3) campagnes de financement à l'échelle de l'école : vente de sapins de Noël (redevance versée à l'école par un marchand du Marché Jean-Talon), vente de sirop d'érable (campagne du CÉ) et Course-o-thon ainsi que de l'utilisation des sommes amassées;
- Du transfert du Fonds 4 vers le Fonds 9;
- De l'utilisation de son budget de fonctionnement;
- De l'utilisation du budget de formation pour les parents : conférences pour favoriser la collaboration-école-famille avec l'organisme Premières Ressources;
- Du financement d'une activité spéciale avec KATAG lors de la journée pédagogique du 11 avril 2023;
- Du financement de la conférence d'ouverture de la rentrée 2023-2024 (conférencière : Catherine Lachance);
- De la reddition de compte des mesures ministérielles;
- Du code de vie de l'école (Règles de conduite);
- Des activités culturelles et sportives se déroulant à l'école (Parascolaire, soccer, conseil d'élèves, handball, etc.) et des sorties scolaires financées par le budget de l'école;
- Des activités et sorties pour le service de garde, ainsi que des frais demandés aux parents pour ces diverses activités;
- De la réglementation du Service de garde;
- Du maintien du traiteur, La Cantine pour tous, pour le Service de garde;
- Du choix de la compagnie pour la photo scolaire 2023-2024;
- De la répartition du temps alloué par matière pour l'année 2023-2024;
- De l'horaire de l'entrée progressive au préscolaire pour 2023-2024;
- De la liste des fournitures scolaires 2023-2024,
- De l'inclusion de l'autorisation de sorties dans le quartier dans l'agenda pour 2023-2024;
- De l'activité de fête des finissants se déroulant à l'école et de la sortie des finissants;
- De la distribution de dons aux élèves de l'école (livres TD, etc.).

Le conseil d'établissement a été informé :

- Du Projet éducatif (adoption);
- Du Budget annuel-Budget pro forma de l'école (adoption);
- Du PTRDI (Plan triennal de répartition des immeubles);
- De l'avancement du projet de réfection du système incendie et intercom et les travaux reliés;
- Du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption et évaluation de celui de l'année et de 2023-2024);
- De la capacité d'accueil des écoles de notre quartier;
- De la situation du service de garde (ratios des groupes, activités parascolaires, application Hop Hop, etc.);
- De l'évolution du budget de l'école au cours de l'année;

- De l'organisation scolaire / répartition des postes d'enseignants en lien avec la prévision de la clientèle pour 2023-2024;
- Des services complémentaires (psychoéducation, orthophonie, orthopédagogie, etc.) qui seront offerts en 2023-2024;
- Du calendrier scolaire, 2023-2024;
- De l'horaire écourté le jeudi pour permettre du temps de collaboration de l'équipe-école;
- Des activités festives de l'école (fête de Noël, fête des finissants, etc.);
- Des conférences offertes aux parents;
- Du projet de reliure dans le cadre de la mesure ministérielle Culture à l'école;
- Des démarches de la Ville de Montréal pour la sécurité aux abords de l'école;
- Des portes ouvertes pour les nouveaux élèves, 2023-2024;
- Du Bienvenue à la maternelle;
- Du changement du logo de l'école et du logo du service de garde;
- Du partenariat avec les organismes Cinéma public et le Patro Villeray.

Le conseil d'établissement a été consulté sur :

- Le Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR);
- Les critères de répartition des ressources;
- Le Projet éducatif 2023-2027

Activités soutenues par le budget de fonctionnement du CÉ :

- Souper de fin d'année des membres du Conseil d'établissement

Participation à des comités :

- Comité de parents du CSSDM

Formation des membres :

Les parents membres du CÉ ont suivi en 2022-2023 la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement (capsules virtuelles) du Ministère de l'Éducation du Québec.

Note aux parents : Vous sont présentées, dans ce rapport, les grandes lignes des décisions prises au conseil d'établissement. Évidemment tout sujet qui est soumis à l'examen du CÉ suscite échange et discussions. Le contenu de ces échanges est consigné dans les procès-verbaux des réunions du CÉ qui sont publics et disponibles sur le site Web de l'école ou auprès de la direction.